
	<p align="center">Bachelor of arts HES-SO en arts visuels EDHEA - école de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2019-2020</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	X1 eXploration 1	
Type de module	Module spécialisé, obligatoire*	
Code	8X1	
Type de formation	Bachelor HES-SO en arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Automne, semestre 3	
Lieu	EDHEA – école de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 23, 24 et 25 Règlement de la formation de base bachelor et master HES-SO, du 15 juillet 2014)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et aux étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique.</p> <p>Au cours de la formation, l'étudiant et l'étudiante sont conduits à renforcer les approches qui accompagnent toute production artistique, afin d'approfondir et d'affiner les idées et d'accroître une conscience des enjeux dans une démarche artistique et, ce faisant, de préciser la capacité à bien communiquer à propos d'une démarche et de ses résultats concrets.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	<p>Le programme Bachelor propose aux étudiants et aux étudiantes dans le cadre de modules d'exploration, ou modules mixtes, de se constituer un ensemble d'enseignements qui puissent correspondre à leurs aspirations aussi bien artistiques qu'intellectuelles.</p> <p>Les cours et séminaires sont tous obligatoires dans le cadre qui compose le module X1.</p> <p>Le séminaire X-Positions verra aborder les questions qui concernent le contexte des expositions à travers quelques moments historiquement fondamentaux.</p> <p>Le séminaire Textes et écrits d'artistes I et II, expression et argumentation orales, abordera plus spécifiquement les écrits d'artistes ayant abordé une réflexion critique passant par l'écriture.</p> <p>Enfin les étudiant-e-s-aborderont les questions qui concernent l'articulation des contenus dans tout dossier artistique, et les cours d'infographie permettront de soutenir la réalisation de documentations sur le travail de l'étudiant-e.</p>	
Modalités d'évaluation et validation	<p>Chaque cours présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présentations orales sont exigés, de même, d'une manière générale, qu'une participation active.</p> <p>L'approfondissement des techniques infographiques et la réalisation d'un dossier donnent l'occasion aux étudiants et aux étudiantes de produire des dossiers de présentation ou de projets ; l'évaluation porte également sur ces productions.</p>	
Modalité de remédiation	Remédiation possible, travaux complémentaires à rendre	
Enseignant.e.s	Benoît Antille (séminaire X-Positions : histoires et pratiques de l'exposition), Geneviève Loup, Vivianne Van Singer (Unité Mémoire : Textes et écrits d'artistes I et II), Marie Velardi (Unité MELA : Séminaire contenus dossiers), Caroline Miesch (Unité MELA : Infographie-Indesign)	
Nom du/de la responsable du module	Françoise Brunner, coordinatrice Bachelor en arts visuels	
Descriptif validé le	25.06.19	
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels	

